

conduisent au parlement. Dans la chambre des pairs lord Grenville ayant pris la parole, s'exprima en ces termes :

„ *Milords, les observations que j'ai à vous présenter, seront un peu longues, mais elles méritent toute votre attention, & j'ose me flatter qu'il n'y aura qu'un sentiment dans la chambre sur la motion qui en sera le résultat. Le moment présent est, je ne crains pas de le dire, de la plus haute importance pour nous. Il s'agit de la destinée future de ce pays, & de celle de l'Europe. A la décision que nous allons porter, tient l'existence, ou la chute de l'empire Britannique, ainsi que le destin de l'Europe entière. Un événement affreux vient de se passer à Paris. L'Europe en l'apprenant a été saisie d'horreur & de surprise. La nouvelle de cet attentat a été reçue ici avec un degré de sensibilité qui fait que je me glorifie d'être Anglois. Milords, vous partagez la vive affliction dont S. M. a été pénétrée à la nouvelle de cet acte atroce, & vous vous empresserez, je n'en doute point, à témoigner hautement toute l'indignation qu'il vous cause. Cet événement est le triste & déplorable résultat des principes dangereux qui régissent en France. C'est en violant toutes les loix, & en foulant aux pieds tous les principes de la justice & de l'humanité, qu'une faction infernale a détrôné son monarque légitime, a renversé la constitution qu'elle avoit juré solennellement de maintenir, & a commis un crime dont l'histoire de l'Europe moderne ne fournit point d'exemple. Oui, ce crime a été accompagné de circonstances plus atroces, que celui dont le récit nous fait encore rougir, & qui forme la tache la plus honteuse de notre histoire.* „

Après ce préambule, lord Grenville représenta Louis XVI comme victime des nouveaux principes de la France. « Ce prince, dit-il, remarquable par sa douceur, son humanité, sa justice, & plein d'égards pour les intérêts